

DOSSIER DE PRESSE

Séance plénière Budget Primitif 2026

Vendredi 16 janvier à 9h

Salle des délibérations - Place de la Victoire et des Alliés, Châteauroux

SERVICE PRESSE

Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92



Le Budget primitif 2026 du Conseil départemental de l'Indre s'inscrit dans un contexte national instable, marqué par **l'incertitude budgétaire de l'État, la volatilité des recettes fiscales et la pression continue sur les dépenses sociales**. Dans ce cadre contraint, l'Indre fait un choix clair et assumé : ne pas subir, ne pas renoncer, ne pas ralentir.

Contrairement à de nombreux Départements contraints de réduire de nouveau en 2026 leurs subventions, l'Indre parviendra à maintenir ses aides d'investissement en faveur des acteurs locaux.

BUDGET PRIMITIF 2026

311M €

241M € dédiés au fonctionnement

70M € dédiés à l'investissement

| | BP 2025 | BP 2026 | |
|-----------------------|----------|----------|---|
| FONCTIONNEMENT | 234M € | 240,6M € | +2,82% |
| INVESTISSEMENT | 78,2M € | 70,4M € | -9,9% : expliqués par l'investissement exceptionnel lié à la déviation de Villedieu-sur-Indre en 2025 |
| TOTAL | 312,2M € | 311,1M € | -0,37% |

À savoir sur les chiffres

CP – Crédit de Paiement

Limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées dans l'année.

> C'est le "budget concret", mobilisé en 2026.

AP – Autorisation de Programme

Enveloppe budgétaire pluriannuelle consacrée à un projet d'investissement (ex : collège, route, équipement).

> Permet de lancer un projet, avec des paiements étalés sur plusieurs exercices.

AE – Autorisation d'Engagement

Enveloppe pluriannuelle consacrée à une dépense de fonctionnement.

> Permet d'engager une dépense résultant d'une convention, d'une décision avec exécution sur plusieurs exercices.

FAMILLE ET SOLIDARITÉS



182M €

171M € dédiés au fonctionnement

11M € dédiés à l'investissement

Enfance et famille

30,3M €

+1,8%

Situation stabilisée en 2025 sur les effectifs et le nombre d'enfants confiés. Le Département prévoit **3M € d'investissements** pour la poursuite des travaux de reconstruction du Foyer de l'Enfance de Châteauroux.

Grand âge

46,6M €

+5,3%

Hausse mécanique de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et financement par l'aide sociale de l'accueil des personnes âgées en EHPAD. **3,2M € d'investissements** seront consacrés à la **modernisation et l'adaptation des équipements sociaux et médico-sociaux**.

Handicap

38M €

+4,5%

Financement de la Prestation Compensée de Handicap, de l'hébergement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, et **soutien exceptionnel à la MDPH** pour garantir la continuité de service.

Insertion

40M €

+3,75%

Le budget dédié au RSA reste stable grâce à un nombre de bénéficiaires constant et l'absence de hausse du montant de l'allocation. Les dépenses liées aux marchés d'insertion augmentent en raison de l'impact de la nouvelle organisation et de l'offre d'insertion, alignés sur les exigences de la loi pour le Plein Emploi.



INVESTISSEMENT TERRITORIAL



111M €

55M € dédiés au fonctionnement

56M € dédiés à l'investissement

Routes et mobilités

20,6M €

20,6 millions d'euros seront investis dans les infrastructures routières du Département, avec des objectifs similaires à 2025 : assurer la sécurité et la fluidité des déplacements, qu'il s'agisse des transports de marchandises (essentiels pour l'économie locale), des trajets domicile-travail, de l'accès aux services publics ou des déplacements liés aux loisirs et au tourisme. Une attention particulière sera également portée aux **ouvrages d'art**, avec de nouveaux projets de réhabilitation prévus pour cette année.

Collèges et jeunesse

16,8M €

9,6M € d'investissements sont prévus dans les **collèges** pour la rénovation énergétique, les équipements numériques, et l'amélioration des conditions d'apprentissage. 3,9M € sont dédiés au fonctionnement pour accompagner les établissements de l'Indre.

Le Département maintient également en 2026 en sa participation au **financement de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)** et poursuivra son soutien à l'**Ecole Internationale de Composition de Musique à l'Image (EICMI)**.

Communes et territoires

6,4M € (CP)
5,4M € (AP)

Maintien de l'**ensemble des fonds à guichet ouvert** : FAR, le FDAU, le Fonds Patrimoine, l'électrification rurale, le Fonds de maintien des activités commerciales en zones rurales, le Fonds de valorisation des archives, et le Fonds Bibliothèque permettront aux communes de pouvoir réaliser leurs projets d'investissement.



Sécurité - SDIS

9M €

Le Département renouvelle sa contribution au budget de fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours, pour maintenir un haut niveau d'équipement immobilier et mobilier.

103 000 € sont également accordés au **Fonds départemental de vidéo-protection** à disposition des communes.

Environnement

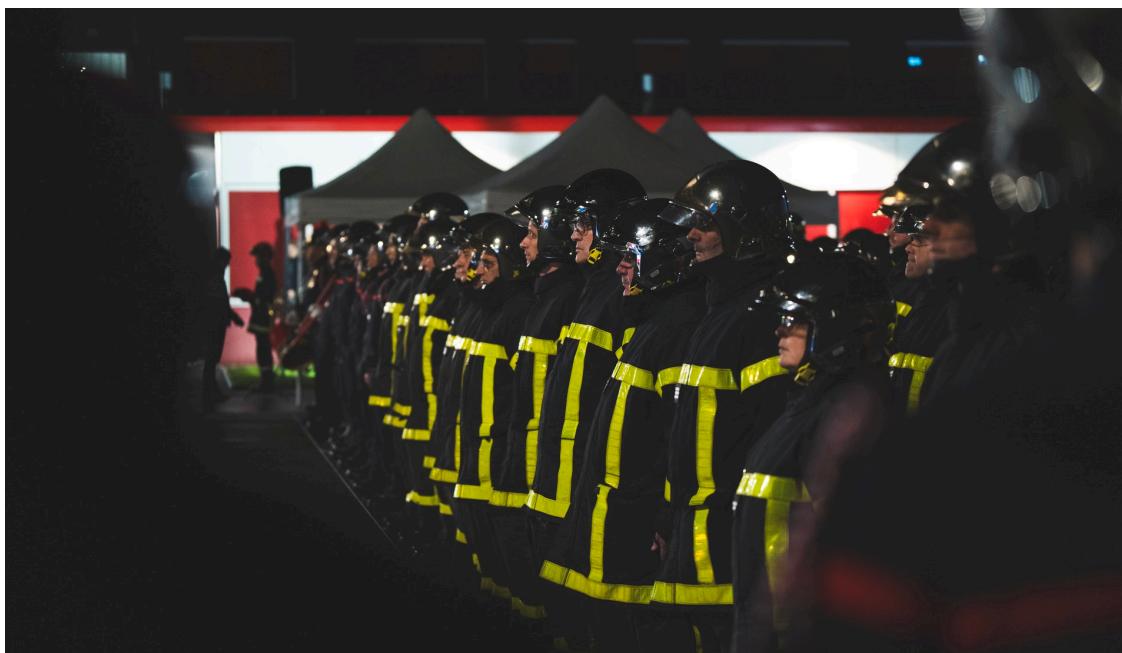
3,9M €

Eau

Le Département **réaffirme sa priorité environnementale** en soutenant les communes via des financements pour les Espaces Naturels Sensibles (ENS) et le Fonds de l'eau, afin d'améliorer l'accès à l'eau potable et l'assainissement en milieu rural, tout en sécurisant les ressources conformément au Schéma Départemental approuvé en 2025.

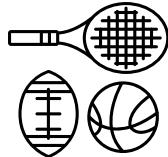
Le Fonds d'adaptation au changement climatique, lancé en 2023, est également reconduit pour 2026. Il finance des projets comme **l'installation de récupérateurs d'eau pluviale, la végétalisation des cours d'écoles, ou encore la plantation d'arbres et de haies.**

Poursuite des actions pour améliorer la gestion de l'eau potable, avec la réalisation d'études patrimoniales, l'installation de compteurs de sectorisation et des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau. Deux projets majeurs sont prévus : les travaux des Syndicats de la Couarde et de l'Igneraire, qui sécuriseront le secteur Sud-Est du Département, ainsi que ceux des Syndicats de l'Auzon et du Val de Creuse. En assainissement, le Département soutiendra les collectivités pour des études diagnostiques, l'aménagement de bassins tampons et la création de réseaux. Pour répondre à ces besoins, **une enveloppe de 3M d'€ est prévue.**





ATTRACTIVITÉ SPORT, CULTURE



Plan Santé

450 000 €

Nouveau dispositif

14 professionnels de santé ont été accompagnés en 2025 : le Département maintient l'ensemble de ses aides à l'installation pour les professionnels de santé, les étudiants en médecine, les cabines de téléconsultation et les mallettes pour les infirmiers.

Tourisme Attractivité

A2I : 1,33M €
3,9M € (AP)

Une convention signée avec l'A2I, l'Association des Maires de l'Indre et l'Union des Maires Ruraux permet aux communes d'obtenir une **subvention départementale si elles mettent à disposition un logement meublé aux étudiants**. Cette aide couvre jusqu'à 80 % des **frais d'équipement** (plafonnés à 4 200 € HT) suite à la mise à disposition d'un logement meublé.

Sport

4,7M €

Maintien du **soutien financier aux communes** pour moderniser leurs équipements sportifs et socio-culturels, grâce à des aides accessibles tout au long de l'année. Les subventions en faveur du sport amateur, des clubs locaux, et du sport de haut niveau sont également maintenus, tout comme la **licence Sport en Indre, le Pass'Collégien et la licence Para-Sport**, afin de rendre le sport plus accessible et moins coûteux.

Culture et vie associative

3,8M €

Fonds George Sand

Le Département alloue 3,8 millions d'euros à la culture et à la vie associative pour dynamiser les territoires et renforcer les liens sociaux. Ces fonds financent les pratiques culturelles, artistiques et théâtrales, ainsi que les associations, grâce à des aides à la fois pour l'investissement et le fonctionnement. Deux outils sont particulièrement soutenus : le **FAR Animation Locale**, qui accompagne les projets locaux, et le **Fonds d'Appui aux Projets Associatifs (FAPA)**, dont le budget **augmente de 6% cette année**. L'enjeu est de rendre la culture accessible à tous et de soutenir activement le tissu associatif.

Un fonds de 50 000 € est mis à disposition des associations sur appel à projet pour l'année 2026, pour des événements en lien avec la **célébration du 150ème anniversaire de la mort de George Sand**.